

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente et un mai deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 25/05/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 32

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Eric RIBIERE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Dominique GILLES, Roger DESROCHE, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Christine RIFFAUD, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Philippe STEYAERT.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2011 – 082 : CONVENTION AVEC POLE EMPLOI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes de Noblat peut conventionner avec le Pôle Emploi pour recevoir des stagiaires dans le cadre des « évaluations en milieu de travail ».

Monsieur le Président précise que cette évaluation permet de vérifier les compétences et capacités professionnelles du stagiaire par rapport à un emploi recherché ou de découvrir les conditions d'exercice d'un métier envisagé. Le stagiaire est encadré, individuellement, par un tuteur.

Monsieur le Président précise que la réalisation de cette évaluation au sein de la Communauté de Communes de Noblat peut être facturée 2 € par heure.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
29 voix pour, 1 contre et 0 abstention

Approuve l'accueil de stagiaires proposés par le Pôle Emploi dans le cadre d'une évaluation en milieu de travail au sein des services intercommunaux,

Autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette évaluation.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 06 juin 2011

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 10.06.11

Publié ou notifié

Le : 06.06.11

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2011-082: CONVENTION AVEC POLE EMPLOI

Date de transmission de l'acte : 10/06/2011

Date de réception de l'accusé de
réception : 10/06/2011

Numéro de l'acte : 2011-082 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110606-2011-082-DE

Date de décision : 06/06/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.4. Autres catégories de personnels